

# LA RIPOSTE

Bulletin  
de liaison  
de l'ADDS-QM



Mars 2004

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

**8 MARS 2004**

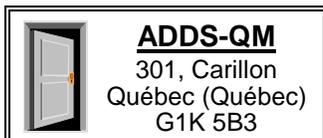
**JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES**



**LA RIPOSTE DES FEMMES**  
**ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE!**

## DANS CETTE ÉDITION

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| • <b>Nouvelles militantes</b>                    | 2 | • <b>Opinion</b>                                       | 5 |
| ○ Février en bref !                              |   | ○ Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les pauvres |   |
| • <b>Anniversaire des membres</b>                | 2 | • <b>Actualité</b>                                     | 6 |
| • <b>Calendrier des activités</b>                | 3 | ○ Opération 186  |   |
| ○ Activités du mois de mars                      |   | • <b>Info-Loi</b>                                      | 7 |
| • <b>Actions</b>                                 | 4 | ○ La coupure de 224 \$ à l'aide sociale                |   |
| ○ Journée Internationale des femmes, 8 mars 2004 |   | • <b>Chronique politique</b>                           | 8 |
|  |   | ○ Qui d'autres enfreignent les lois ?                  |   |







## NOUVELLES MILITANTES!!!

par Jonathan Carmichael

- Le 29 janvier 2004, l'ADDS s'est rendue à l'Université Laval pour présenter ses activités aux étudiantEs au certificat en service social. L'exposé de notre déléguée, Annick Dumont, a tellement intéressé les étudiantEs, que certainEs sont restéEs après le cours pour continuer la discussion ! Qui sait, peut-être en croiserons-nous quelques-unEs lors de futures manifestations !
- *La réingénierie, à qui ça profite ? Sûrement pas à nous autres, mais plutôt aux gros bonnets !* Le 5 février 2004, huit militantEs de l'ADDS ont assisté à une assemblée publique de Léo-Paul Lauzon, tenue au Centre Lucien-Borne. Le coloré professeur à l'Université du Québec à Montréal et membre de la Chaire d'études socio-économiques nous a fait un exposé spectaculaire sur les politiques budgétaires québécoises et sur la réingénierie de l'État. Les militantEs présentEs ont fortement apprécié la conférence.
- Le 26 février 2004, une assemblée générale extraordinaire du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches (RÉPAC 03-12) s'est tenue afin de décider comment le RÉPAC doit s'insérer dans la lutte contre la démolition entamée par le gouvernement libéral. Les résultats de cette assemblée vous seront transmis lors de la prochaine Riposte.
- Durant le mois de février, nous avons beaucoup travaillé à l'interne, sur nos comités, dans nos regroupements. Entre autres, nous avons consacré une journée pour nous positionner face à la nouvelle plate-forme de revendications de notre regroupement national, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* et nous avons participé à l'organisation de quelques actions collectives (manifestation du 4 mars prochain en appui au *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, formation « Mon Droit à l'aide sociale », planification de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales qui se tiendra du 3 au 7 mai 2004). Préparez-vous à vous mobiliser, car c'est dans l'action et dans la rue que se passeront les prochains mois !

### Pour le mois de mars, **JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !**

Gisèle Auclair  
Raymond-Rodrigue Belzile  
Ginette Boily  
Michelle Boivin



Claudette Bouchard  
Claude Lemay  
Mélissa Lizotte  
Jacques Thellier

#### **Voici ce que l'ADDS-QM vous offre**

- ⇒ **Avez-vous des questions sans réponse ?** Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ⇒ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ?** Nous vous invitons au **Dépanneur 186** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ⇒ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ?** Passez nous voir!



## Calendrier des activités

Voici les différentes activités déjà prévues au calendrier à l'ADDS pour le mois de mars 2004. Toutefois, il est fort probable que des ajouts se produisent. Nous vous conseillons donc de vous tenir au courant en nous téléphonant ou en passant nous voir à nos locaux...

### Mars 2004

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>1</b>	<b>2</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>3</b> * FORMATION « Mon droit à l'aide sociale »	<b>4</b> * FORMATION « Mon droit à l'aide sociale »	<b>5</b> * FORMATION « Mon droit à l'aide sociale »
<b>8</b> Journée Internationale des femmes	<b>9</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>10</b> COMITÉ LUTTE 13h30	<b>11</b>	<b>12</b>
<b>15</b> COMITÉ LOI 13h30	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>22</b>	<b>23</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>24</b> COMITÉ FEMMES 9h00  COMITÉ LUTTE 13h30	<b>25</b>	<b>26</b>
<b>29</b> COMITÉ LOI 13h30	<b>30</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>31</b>	* La formation « Mon droit à l'aide sociale » se tient à l'ADDS durant trois jours, à partir de 9h15. Pour davantage de détails ou pour vous inscrire, téléphonez-nous au 525-4983.	

- ✘ Le 4 mars 2004, à 10h du matin, une manifestation festive est organisée par le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté de la région de Québec* (CLAP-03), regroupement auquel l'ADDS participe activement. Cette manifestation se tiendra en appui au *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, qui au même moment sera entendu par le Ministre Séguin dans le cadre des consultations prébudgétaires. Le Collectif exige que le prochain budget prévoie les sommes nécessaires à une véritable lutte contre la pauvreté. Nous serons donc présentEs pour faire résonner ces revendications dans la rue. Le lieu reste à confirmer, donc si vous êtes intéresséEs à participer à cette action, appelez Jonathan, à l'ADDS, au 525-4983.
- ✘ À ne pas manquer ! Le 8 mars, pour la Journée internationale des femmes, une manifestation se tiendra à Québec. Davantage d'informations dans le texte d'Annick, en page 4...
- ✘ Le 15 mars débute le 2<sup>ème</sup> Forum social de Québec-Chaudières-Appalaches. Pour l'occasion, diverses activités seront organisées partout dans la région sous la bannière « *Oui, un autre monde est possible ! Ensemble, faisons-le !* ». Ce Forum sera un lieu où des individus et des groupes viendront discuter sur les alternatives au néolibéralisme. Le moment fort est prévu les 2,3 et 4 avril, pour la clôture du 2<sup>ème</sup> Forum, qui se tiendra au Cégep Lévis-Lauzon. Nous mettrons en commun les idées et les alternatives. À cette occasion, des ateliers, des plénières et des activités culturelles seront au programme. Si ça vous intéresse, téléphonez-nous au 525-4983.

# ACTIONS !



**8 mars 2004**  
**La riposte des femmes**  
**Ensemble, tout est possible!**  
Par Annick Dumont

A chaque année, le mouvement des femmes organise, une action dans le cadre de la journée internationale des femmes (8 mars). D'ailleurs, une marche de solidarité est organisée par la Coalition régionale des femmes contre la pauvreté et la violence. Les femmes se mobilisent pour organiser une riposte contre les politiques régressives de droite du gouvernement Charest.

### Marche de solidarité

**Date** : Lundi, le 8 mars 2004

**Heure** : 18h30

**Point de départ** : Jardin de l'Université (coin de la couronne/angle Charest)

### Les 5 revendications du 8 mars 2004

- 1) Un véritable plan d'action de lutte à la pauvreté.
- 2) Une politique familiale globale (CPE, conciliation travail-famille, assurance parentale).
- 3) L'équité salariale, tant dans le secteur public que privé.
- 4) Le respect du droit fondamental au travail, à la syndicalisation et le rejet de la sous-traitance.
- 5) Le maintien de la mission et du mandat des structures gouvernementales en condition féminine (conseil du statut de la femme, secrétariat à la condition féminine, ministre en titre à la condition féminine).

### Un petit bout d'histoire sur le 8 mars<sup>1</sup>

L'origine reconnue de la Journée internationale des femmes provient d'une manifestation, appelée Woman's Day, qui s'est tenue le dernier dimanche de février 1909 par le Comité national des femmes du Parti socialiste américain. Cette manifestation était en faveur du droit des femmes.

Pour la première fois, en 1911, la Journée internationale des femmes est célébrée avec éclat en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Suisse et aux Etats-Unis. Ce n'est que toutefois en 1914 que les femmes des différentes nations européennes célèbrent le 8 mars.

Chez nous, au Québec, le Front de libération des femmes lance officiellement le 8 mars en 1971, avec une campagne nationale en faveur de l'avortement libre, gratuit, sur demande. Ce moment est marqué par une marche et un colloque sur le sujet à Montréal. Par la suite, ce sont les groupes de femmes, les syndicats et les groupes communautaires qui contribuent à faire de la Journée internationale des femmes une manifestation annuelle.

<sup>1</sup> L'origine « véritable » du 8 mars, Journée internationale des femmes. Conseil du statut de la femme, 1995



## MON OPINION

### Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les pauvres

Par Émile Babin

Il y en a qui ne sont pas à une contradiction près... Lors de son arrivée comme chef du PLQ, en 1998, Jean Charest déclarait qu'il fallait combattre la pauvreté. En décembre 2002, alors qu'ils étaient dans l'opposition, tous les députés libéraux votaient en faveur de la Loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pourtant, aujourd'hui, le gouvernement Charest revire sa veste de bord en laissant planer des risques de coupure dans les prestations d'aide sociale.

Mais, en se plaçant dans une perspective historique, il n'y a rien de bien surprenant là-dedans. Souvenez-vous en 1988-89, Pierre Paradis, alors ministre libéral, procédait à une réforme de l'aide sociale. Voulant récupérer les coupures imposées par le gouvernement fédéral, c'est 600 millions \$ que Québec est allé chercher dans les poches des personnes assistées sociales.

Au fil des ans, à coup de diminution et de désindexation des prestations de base d'aide sociale, de diminution de la prime de participation aux programmes, de perte de la gratuité des médicaments, c'est plusieurs milliards (le montant s'élèverait à 14,4 milliards \$ selon des calculs que j'ai effectués !!) que le gouvernement a épargné sur le dos des personnes assistées sociales.

C'est bien beau de combattre les déficits, mais il faut prendre l'argent chez les riches et non pas chez les pauvres. Quand on annonce que pour

un trimestre les profits d'une seule banque sont de 1,5 milliard \$ (soit 500 millions par mois!!!), ça représente plus que le double du montant total de toutes les prestations d'aide sociale<sup>1</sup>. Mais, peu importe, c'est plus facile d'aller chercher l'argent dans les poches des gens démunis, pour soi-disant vouloir même les aider, que de combattre les gens riches qui ont de grosses machines pour se défendre. Comme le dit si bien monsieur Michel Chartrand en parlant des gouvernements : « C'est tous des maudits crosseurs ! ». Et c'est encore le pauvre qui écope... et qui paye la note!

Selon le Collectif pour un Québec sans pauvreté, si le montant des chèques d'aide sociale avait suivi le coût de la vie, il vaudrait aujourd'hui plus de 700 \$. À 533 \$ par mois, une personne sans contrainte à l'emploi s'est donc aujourd'hui largement appauvrie...

Selon Statistiques Canada, le seuil de pauvreté avant impôt pour une personne seule serait de 19 261 \$ (en 2002)<sup>2</sup>. C'est donc dire que pour plusieurs personnes assistées sociales, l'aide sociale représente à peine 33 % de ce montant ! Et les coupures ne font qu'empirer la situation...

Nos députés sont des maîtres prestidigitateurs et des maîtres illusionnistes. Nous aurons à les surveiller de près, si nous ne voulons pas subir encore des reculs dans nos conditions de vie.

<sup>1</sup> En moyenne, en 2003-2004, les prestations d'aide sociale représentent un coût d'environ 232 millions par mois :

Référence :

[http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/utilitaires/statistiques/publications/stat\\_112003.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/utilitaires/statistiques/publications/stat_112003.pdf). Consulté le 19 février 2004.

<sup>2</sup> Référence :

<http://www.ncwcnbes.net/htmldocument/principales/povertylinefrancais.htm>. Consulté le 17 février 2004.



# ACTUALITÉ

## Opération 186

par Dominick Blier

À moins d'avoir passé les derniers mois sur la planète Mars, vous avez sûrement entendu parler de cette famille qui fracasse les cotes d'écoute à Radio-Canada : « les Bougon ». Chaque semaine de diffusion apporte de plus en plus de téléspectateurs et de téléspectatrices. Il s'agit donc d'un phénomène très important, puisqu'il n'y a eu aucun succès de cette envergure à cette station depuis « La Petite Vie ». Cette famille a fait couler énormément d'encre depuis le début de sa diffusion. Et ce n'est pas fini! Chaque semaine, si ce n'est pas chaque jour, on trouve dans un journal un article qui évoque d'une façon ou d'une autre cette famille que plusieurs trouvent sympathique. Même le terme « Bougon » a pris un nouveau sens au Québec. Il ne signifie plus grincheux, mais bien quelqu'un qui fraude le système. La question que moi-même et l'ADDS en sommes venus à se poser, est si cette émission alimentera les préjugés sur les personnes assistées sociales, malheureusement déjà trop présents dans notre société.

Je me suis donc lancé comme défi de regarder l'émission et de recueillir le plus d'articles de journaux possibles sur l'émission. De cette façon, je pourrais me faire une idée sur l'ampleur des impacts de l'émission.

A priori, l'émission ne dénigre pas les personnes assistées sociales. En effet, ce qui se passe dans cette émission est tellement caricaturé, qu'il est impossible d'affirmer que cela corresponde à la réalité de qui que ce soit. Cette émission caricature beaucoup certaines images qui sont ancrées dans notre société. Donc, il est important de savoir identifier ces préjugés pour pouvoir les détruire. La façon par laquelle ces préconçus sont souvent véhiculés, c'est par les médias. Et croyez-moi, ce ne sont pas les articles de journaux remplis de fausses images qui manquent ! Le journal *Allo* a même poussé l'audace jusqu'à lancer « l'opération Bougon » qui consiste à dénoncer les personnes assistées sociales qui supposément fraudent. Car selon leur « source », il y aurait une grande proportion de gens sur l'aide sociale qui frauderaient. Ce qui est totalement faux, comme nous le verrons plus loin.

Parmi les préjugés les plus tenaces en ce qui a trait à l'aide sociale, il y a toujours la question que « les personnes qui reçoivent de l'aide sociale sont tous des voleurs ». En général, les problèmes qu'on qualifie de fraudes, correspondent beaucoup plus à des erreurs administratives, à une mauvaise connaissance de la loi sur le soutien du revenu, et aussi au fait que cette loi ne corresponde pas aux nécessités des personnes qui en ont besoin. Il est d'ailleurs prouvé que la proportion de réelles fraudes à l'aide sociale ne dépasse pas environ 3% et ce, selon Marc-André DENIGER dans le livre *B.S. mythes et réalités*. Il s'agit d'une proportion qui est beaucoup moins importante que celle qu'on constate à l'impôt. Nous sommes donc loin de Papa Bougon qui reçoit ses nombreux chèques!!!

La famille Bougon semble avoir beaucoup de plaisir à bénéficier de l'aide sociale, et souvent, il s'agit d'un autre préjugé qui court rapidement sur les personnes assistées sociales. On croit trop souvent, à tort, que les gens sur l'aide sociale ont du plaisir à s'y retrouver. Mais en fait, la réalité est toute autre. Les raisons pour lesquelles une personne devient bénéficiaire de l'aide sociale sont loin d'être roses.

Perte d'emploi, séparation, accident, un problème de santé, voilà un amalgame de raisons qui font qu'une personne «tombe sur l'aide sociale». Si c'est ça la vie en rose, je passe mon tour, merci! De plus, avec les prestations reçues, comment peut-on affirmer qu'il s'agit d'une partie de plaisir? Avec le coût de la vie qui ne cesse pas d'augmenter, et les prestations qui ne suivent pas le rythme, je ne vois pas où est le plaisir. Selon le

(SUITE DE LA PAGE 6, *Opération 186* par Dominick Blier)

Perte d'emploi, séparation, accident, un problème de santé, voilà un amalgame de raisons qui font qu'une personne « tombe sur l'aide sociale ». Si c'est ça la vie en rose, je passe mon tour, merci! De plus, avec les prestations reçues, comment peut-on affirmer qu'il s'agit d'une partie de plaisir ? Avec le coût de la vie qui ne cesse pas d'augmenter, et les prestations qui ne suivent pas le rythme, je ne vois pas où est le plaisir. Selon le *Dossier Noir : logement et pauvreté au Québec* publié par le FRAPRU, il y a encore une proportion de 35,9% des ménages qui paient plus de 30% de leur revenu pour payer le loyer. De plus 17,6% des ménages locataires paient plus de 50% du revenu pour se loger. Il est facile de faire le lien que pour couvrir les autres besoins essentiels, il ne reste plus tellement de budget ! Où est le plaisir ???

Mais attention chères amies ! Si, contrairement à ce qu'essaient de nous faire croire les médias, le « Bougon » n'est pas une personne assistée sociale, il se retrouve dans la société sous divers visages. En effet, qui n'a pas entendu parler de compagnies ou même de particuliers ayant des revenus très élevés, et qui trouvent le moyen de pouvoir s'éviter de payer de l'impôt ? En théorie, le système d'impôt a pour but de répartir la richesse afin d'aider à subvenir aux besoins des moins bien nantis. Mais malheureusement la réalité est fort différente ! À l'instant où on se parle, les « Bougon » portent bien souvent un veston et sont les dirigeants d'une entreprise.

Oui, les Bougon peuvent divertir un public très large puisque la tricherie et la fraude se retrouvent dans toutes les couches de la société. Mais attention ! Il ne faut pas tomber dans le piège de croire que tout ce qu'on voit à la télévision, c'est de la réalité. La télévision peut-être porteuse de préjugés, qui seront récupérés dans les médias. La solution, selon moi, est qu'il faut, en réponse à « l'opération Bougon » lancer une « opération 186 ». Il faut non seulement sensibiliser les gens autour de nous au fait que la loi n'est pas adaptée, mais il faut passer à l'étape de la dénonciation. On nous suggère, dans les médias, de dénoncer les Bougon (les fraudeurs), de notre côté, il faudrait dénoncer la loi pour qu'enfin nous ayons des résultats qui ne soient pas des reculs.

### **Coupure de 224 \$ du chèque d'aide sociale**

#### **LE TAQ RENVERSE UNE PRATIQUE ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE**

#### **INFO-LOI**



**par  
Christian  
Loupret**

**Le 24 janvier 2003, le Tribunal administratif du Québec (TAQ) rendait une décision à l'effet que la compensation de 224 \$ par mois pouvait être appliquée sur le chèque d'aide sociale seulement lorsqu'il y a deux réclamations faites à la suite de fausses déclarations actives au dossier.**

**Pourquoi une telle décision du TAQ ? Quand il y a une coupure de 224 \$ sur le chèque, le 224 \$ sert à payer la dette la plus ancienne au dossier, donc, inévitablement, un jour, il ne restera qu'une seule dette. À partir du jour où la première dette est complètement payée, la coupure sur le chèque doit être de 112 \$ et non de 224 \$.**

**Malheureusement, le Ministère n'applique pas systématiquement cette décision dans tous les dossiers. Il l'applique seulement cas par cas, lorsqu'une demande lui est faite en révision ou suite aux pressions d'un groupe de défense des droits des personnes assistées sociales.**

**Le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* a donc écrit au Ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour dénoncer cette situation et exiger que le Ministère se conforme à la décision du TAQ.**

**D'ici à ce que le Ministère se conforme, soyez vigilantEs ! Si vous êtes concernéEs par cette situation, contactez-moi au 525-4983.**



## CHRONIQUE POLITIQUE

### Qui d'autres enfreignent les lois ?

Par Joseph Dansereau

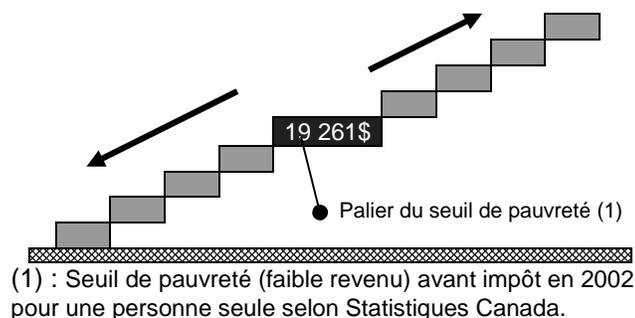
Nous avons tous nos petits travers, nos demi-vérités ou mensonges. Habituellement, ces travers ne causent pas nécessairement la précarité ou la misère à des centaines de milliers de nos concitoyenNes, comme c'est le cas au Québec actuellement. Et que dire des pays qui font partis du « Jet Set » des pays dits « développés ». Se fermer les yeux comme les pays développés l'on fait devant le génocide Rwandais, faut le faire et ce n'est pas d'hier. J'ai depuis longtemps une bonne idée des motifs évoqués par nos Premiers ministres ou Présidents des pays du « laisser-tricher ». Ça tourne autour du « pouvoir » de décider pour les autres et sous l'apparence de belles images, se cache l'intérêt de posséder plus d'argent pour encore plus de « pouvoir ».

Il ne suffit plus de dire que le jeu économique est pipé d'avance. Il faut maintenant commencer à saisir comment se passe ce jeu des riches financiers, pour savoir comment on va s'y prendre pour se sortir de la pauvreté financière et de l'exclusion sociale.

Dans « La Riposte » de février dernier, j'ai fait allusion au *Collectif pour un Québec sans pauvreté* qui a présenté une explication de la situation de pauvreté financière entre autres, comme assistéEs socialEs, auprès de 50 parlementaires du Québec en octobre 2003.

En empruntant des extraits au texte du *Collectif*, notre situation, difficile à s'en sortir, se résume fort bien au graphique ci-dessous.

#### Escaliers roulants à contre sens



Vous remarquerez deux escaliers roulants séparés par un palier central. Les flèches indiquent dans quel sens les escaliers roulent. Une personne qui gagne l'équivalent du seuil de pauvreté possède un strict minimum financier (19 261\$) pour quitter l'escalier du bas et entreprendre l'autre escalier, celui qui monte vers le haut. Seul cet escalier permet une croissance de sa capacité financière personnelle.

En somme, ce qui se passe sur l'escalier du bas, même si vous courez pour monter, vous ne ferez que du sur place. Par fatigue, vous irez à coup sûr vers le bas, épuiséE, à bout, et à bout de ressources aussi.

Imaginez maintenant que vous vous situez sur l'escalier qui monte et que vous regardez vers le bas. Vous voyez les gens d'en bas qui essaient de monter dans un escalier qui descend, mais vous ne voyez pas que cet escalier descend. Vous voyez juste des gens qui montent pas vite. Et là, vous dites aux gens avec qui vous montez : « As-tu vu comment les gens d'en bas ne se grouillent pas ? Ils ont un escalier pour eux et ils n'arrêtent pas de descendre pareil. » « Y en a vraiment qui sont nés pour un petit pain », répond une autre personne.

Si vous ne croyez pas que l'escalier du bas descend, sachez que la prestation d'aide sociale était de 440 \$ / mois en 1985 et devrait valoir plus de 700 \$, en dollars de 2003. Or elle n'est plus qu'un mince 533 \$. L'escalier a descendu, une privation d'au moins 167 \$ par mois. Pendant ce temps, l'escalier du haut a monté. Et pas mal plus vite. D'ailleurs les preuves sortent au grand jour ces temps-ci.

Les gens de « pouvoir » qui pipent les règles d'équité, enfreignent directement 9 articles sur trente (30%) de la « Déclaration universelle des droits de l'Homme » de l'ONU, signée par le Canada, entre autres.

Nos dirigeants qui s'évertuent à nous convaincre de leur honnêteté ne possèdent pas d'antidote à l'argent qui corrompt. Les scandales pétent de partout et nous dévoilent les tricheurs.